université de BORDEAUX

FACULTÉ DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DÉS PHARMACIENS
(AQUITAINE)
2014- 2015

Stage officinal d'initiation

I. CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'EXAMEN

L'étudiant devra fournir à l'issue du stage, au Service de Gestion des cursus en pharmacie, à la date fixée par l'U.F.R. de Pharmacie et diffusée par voie d'affichage.

1. Un **certificat,** signé et daté, de fin de stage officinal d'initiation délivré par son Maître de stage. Ce certificat sera assorti d'une appréciation sur l'étudiant.

2. Un **rapport d'activité** (environ 20 pages) qui permettra au Jury d'apprécier ce que l'étudiant aura fait ou observé, au jour le jour, pendant son stage.

Ce rapport comportera 3 parties:
- une première concernera la vision d'ensemble que l'étudiant a pu avoir du fonctionnement de l'officine,
- une deuxième partie traitera d'un thème choisi par l'étudiant et plus particulièrement développé dans l'officine où il a fait son stage
- et enfin une conclusion sur la première approche de l'étudiant du métier de pharmacien d'officine et ses desiderata éventuels sur sa future orientation.

II. MODALITÉS DE L'EXAMEN

Le Jury est composé de trois membres
- le Doyen de l'U.F.R. de Pharmacie, Président (ou son représentant)
- le Responsable des stages officinaux (ou son représentant)
- un Maître de stage agréé.

Tous les membres du jury doivent **être titulaires soit du diplôme d'État de Pharmacien, soit du diplôme d'État de Docteur en Pharmacie.**

Le jury examine le certificat délivré par le Maître de stage et le rapport d'activité de chaque étudiant, afin de lui valider son stage d'initiation.

Une seconde session d'examen est organisée après (voir date affichée) à l'intention des étudiants ajournés à la première session. Durant celle-ci, le jury interrogera les candidats sur le programme correspondant aux listes proposées ci-après.

Si l'étudiant ne parvient pas à valider son stage (après la session de rattrapage), il devra effectuer ultérieurement un nouveau stage.

Remarque : le maître de stage s'engage à vérifier que le stagiaire a :
- correctement complété les listes limitatives de posologies fournies à l'étudiant
- appris à connaître les plantes, produits chimiques et préparations inscrits sur des listes limitatives fournies.
- appris à réaliser des préparations inscrites sur une liste limitative.

université de BORDEAUX

ANNEXE I

LISTE LIMITATIVE DE POSOLOGIE
DOSES MAXIMALES POUR ADULTES

Le stagiaire devra compléter les tableaux en recherchant les valeurs et les remarques posologiques dans la dernière édition de la Pharmacopée (et les modifications ultérieures parues au Journal officiel) ou le Guide de stage officinal d'initiation.

Dénomination des Médicaments	Voie	Doses maximales		Remarques posologiques	Spécialité
		Pour 1 dose	Pour 24 h		
Acétylsalicylique (acide)	orale				
Allopurinol	orale				
Amoxicilline	orale				
Clonazepam	orale IM				
Codéine	orale				
Colchicine	orale				
Diazépam	orale I.M. I. V.				
Furosémide	orale				
Gliclazide	orale				
Ibuprofène	orale				
Levothyroxine	orale				
Loperamide	orale				
Metoclopramide (chlorhydrate)	orale rectale				
Morphine (sulfate de)	orale				
Omeprazole	orale				
Paracétamol	orale				
Prednisolone	orale				
Propranolol (chlorhydrate de)	orale				
Trinitrine	sublinguale				

université de BORDEAUX

LISTE LIMITATIVE POSOLOGIE
DOSES USUELLES POUR ENFANT

Le stagiaire devra compléter le tableau en recherchant les valeurs et les remarques posologiques dans la dernière édition de la Pharmacopée (et les modifications ultérieures parues au Journal officiel) ou le Guide de stage officinal d'initiation.

Dénomination des médicaments médicaments	Voie	Doses à répartir sur 24h		Remarques posologiques	Spécialités
		De 1 à 30 mois	de 30 mois à 15 ans		
Acétylsalicylique (acide)	orale				
Amoxicilline	orale I.M.				
Bétaméthasone	orale				
Cetirizine	orale				
Diazépam	orale rectale				
Ibuprofène	orale				
Loperamide	orale				
Paracétamol	orale rectale				
Prednisolone	orale				
Théophylline	orale				

Note : compte tenu du caractère exceptionnel des prescriptions aux enfants de 0 à 1 mois (nouveaux nés), les posologies correspondantes n'ont pas été retenues dans les tableaux, mais il est évident qu'il faut alors se reporter au document de la Pharmacopée.

université de BORDEAUX

ANNEXE II
LISTES LIMITATIVES DE PLANTES
PRODUITS CHIMIQUES ET PRÉPARATIONS GALÉNIQUES

PLANTES (avec nom latin)

ANIS vert (fruit)
BADIANE de Chine (fruit)
BOLDO (feuille)
CAMOMILLE romaine (capitule)
CANNELLE de Ceylan (écorce de tige)
EUCALYPTUS (feuille)
GENTIANE jaune (organes souterrains)
GRIOTTIER (pédoncule du fruit dit « queue de cerise »)
GUIMAUVE officinale (racine)
LAVANDE vraie (fleur)
MENTHE poivrée (feuille)
ORANGER amer (feuille)
RÉGLISSE (organes souterrains)
ROMARIN (feuille)
TILLEUL (inflorescence)
VERVEINE odorante (feuille)

PRODUITS CHIMIQUES

ACÉTONE
ALCOOL éthylique à 95 pour cent V/V
AMMONIAQUE
CAMPHRE
CARBONATE ACIDE DE SODIUM (bicarbonate de sodium)
ÉTHER éthylique
GLYCÉROL (glycérine)
IODE bisublimé
MENTHOL
OXYDE DE ZINC
PERMANGANATE DE POTASSIUM
SULFATE DE CUIVRE
SULFATE DE FER
SULFATE DE MAGNÉSIUM
SULFATE DE ZINC
TALC

PRÉPARATIONS GALÉNIQUES

ALCOOL modifié à 70 pour cent V/V
AMIDON de blé
EAU AROMATISÉE DE FLEUR D'ORANGER
EAU AROMATISEE DE ROSE
EAU DISTILLÉE DE LAURIER CERISE
ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE officinale
HUILE D'AMANDE DOUCE
HUILE CAMPHRÉE
HUILE ESSENTIELLE DE MENTHE POIVRÉE
PARAFFINE liquide (huile de vaseline)
SIROP SIMPLE
SOLUTÉ ALCOOLIQUE FORT DE CAMPHRE
SOLUTÉ ALCOOLIQUE D'IODE OFFICINAL
SOLUTION DE PEROXYDE D'HYDROGÈNE à 3 pour cent
TEINTURE D'ARNICA
TEINTURE D'OPIUM BENZOÏQUE (élixir parégorique)

université de BORDEAUX

ANNEXE III
LES FORMES GALENIQUES A EFFECTUER PENDANT LE STAGE

Exemples de préparation à effectuer *(au minimum une dans chaque catégorie)*

1- Les préparations liquides pour application cutanée

- **Solutions**

Ex : - Alcool iodé à 1 p. cent dans l'alcool à 60 p. cent V/V
- Solution de peroxyde d'hydrogène à 3 p. cent
- Alcool éthylique à différents titres
- Solution neutre diluée d'hypochlorite de sodium
- Eau de Dalibour

- **Autres formes**

- Liniment oléo-calcaire

2 - Les préparations liquides pour usage oral

- **Sirops, solutions, suspensions buvables**

Ex : -Formule composée à base de sirop
- Potion gommeuse (Julep gommeux)
- Suspension à base de carboxyméthylcellulose (carmellose sodique)

3 - Les préparations semi-solides pour application cutanée

- **Glycérolés, crèmes, pommades** (conditionnement en tube) Ex : - Glycérolé d'amidon
- Pommade à l'oxyde de zinc
- Pommade de Dalibour
- Pommade à l'acide salicylique - Cérat de Galien
- Crème à la formule
- Gel à la formule (à base de carbomere ou de dérivés de la cellulose)

4 - Les préparations rectales

- **Suppositoires**

Ex : - Suppositoires aux huiles essentielles

5 - Les poudres composées

Ex : Poudre mère à différentes concentrations pour substance active à dose unitaire < 2mg (mélange, dilution, coloration)

6 - Capsules à enveloppe dure : gélules

Ex : - Gélules selon la formule (paracétamol, diazépam...)
- Gélules de nébulisats

7 - Mélange de plantes pour tisane

Selon la formule = SLF

En fin de préparation

1) Réaliser le conditionnement et l'étiquetage

2) Reporter sur l'ordonnancier la formule complète de la préparation

3) Mentionner sur l'étiquette la forme galénique, le numéro de l'ordonnancier, la posologie, le mode d'emploi, la date de préparation et la date limite d'utilisation